

# CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2026

**20H30**

## Ordre du jour

**Etaient présents** : M. TESSON Gilles, Maire, Mme DELUZE Véronique, M. MERIOT Hervé, Mme SAILLARD Laure-Anne, M. VERDIER Yves, Adjoints, Mme DUBARRY Jeanne, M. ZARDO Jean-Paul, Mme MARTINS Marie-Hélène, Mme RAMEAUX Dorothee, M. MACHADO Thierry, M. ABRAM Sébastien, M. TORNE-CELER Gérard, Mme GITTARD Josiane, Conseillers Municipaux

**Etaient absents** : Mme DUFRECHOU Valérie, Mme JERZYK Patricia, M. BALLESTER Claude, M. DUVAL Christophe et M. HERNANDEZ Franck

**Secrétaire de séance** : M. VERDIER Yves

### I – INFORMATIONS GENERALES

#### 1 - Recensement de la population

Du 15 janvier au 14 février, un recensement général de la population est réalisé dans la Commune en collaboration avec l'INSEE. Malgré quelques récalcitrants, cela se passe de manière globalement satisfaisante (99,4 % de retour ce jour).

#### 2 - Contentieux antenne Free chemin du Coteau

La société FREE a déposé une déclaration préalable de travaux pour la mise en place d'une antenne de radiotéléphonie de 30 mètres de hauteur chemin du coteau, à côté de l'antenne récemment installée par SFR.

La Commune a refusé cette construction le 7 juillet, afin que l'on ne se retrouve pas avec une "forêt d'antennes" en pleine zone agricole, à proximité de deux ruisseaux et en zone inondable.

Le juge des référés a malheureusement donné tort à la Commune et nous impose de délivrer une décision favorable avant le 22 février 2026.

Monsieur le Maire déplore une législation devenue très favorable aux opérateurs en considérant les antennes comme des ouvrages d'utilité publique dans tous les cas.

### II – URBANISME-ENVIRONNEMENT-VOIRIE-ASSAINISSEMENT

#### 1 - Point travaux divers

L'entreprise DEUMIER a procédé à la réparation d'une bouche d'eau pluviale chemin de Puyet et à la réparation d'un tampon de regard d'assainissement cami de Capbat.

Des trous ou "nids de poules" apparaissent en ce moment suite à la vague de froid et de pluie hivernale. Il est prévu des travaux de rebouchage, mais ceux-ci ne pourront avoir lieu que quand la météo sera plus favorable.

## **2 - Plantation d'arbres**

La Communauté d'agglomération fournit actuellement des arbres d'essences variées aux Communes afin de "reverdir les centres villes". La Commune dispose de 25 arbres qui seront plantés en collaboration avec les habitants dans divers quartiers le 28 février (rendez-vous à 9h devant la Mairie).

## **3 - Acquisition de la voirie et des espaces verts du lotissement Merlette**

Un état des lieux a été réalisé. La voirie est en bon état et il a été demandé quelques améliorations au niveau des espaces verts.

Le Conseil valide l'acquisition définitive de la voirie et des espaces communs auprès des indivisions LIQUET et MENJOT.

## **III – PATRIMOINE**

### **Point travaux divers**

Le mur du foyer des associations, rénové cet été, a été repeint.

Concernant la Maison du Temps Libre, le chauffage de la grande salle est en partie hors service.

Il s'agit d'un système de radiants électriques avec de grandes dalles en plafond.

La Commune va faire chiffrer l'installation de pompes à chaleur air/air, qui devraient très vite être amorties par le biais des économies sur les consommations électriques.

Ces travaux seront étudiés lors de la réalisation du budget 2026.

M. VERDIER explique en fin de séance que la Commune fait tout pour résoudre au plus vite le problème de fuites à la Salle Multi-Loisirs. Ces fuites sont liées à la conception du toit et existent depuis la construction en 1992. Une entreprise et un architecte vont venir étudier le problème dès que la météo le permettra.

## **IV – VIE ASSOCIATIVE – CULTURE – ANIMATION – JEUNESSE**

### **1 - Subventions**

La Commune attend les demandes des associations qui seront ensuite étudiées en commission avant le vote du budget.

### **2 - Manifestations**

Le traditionnel goûter du CCAS s'est tenu le 24 janvier.

Au total 123 personnes de plus de 70 ans étaient présentes pour un après-midi festif dans une ambiance très chaleureuse.

Au mois de mai (week-end du 30/31), il est à noter que se tiendra à Denguin le "Challenge France de BMX"

## **V – COMMUNICATION – PRESSE – CEREMONIE**

### **Bulletin Municipal**

Le bulletin municipal du début d'année vient d'être distribué dans tous les foyers accompagné du calendrier de collecte des ordures ménagères.

## **VI – AFFAIRES SCOLAIRES**

### **Effectifs**

Les effectifs attendus en maternelle sont en nette baisse pour la rentrée de septembre 2026 et on semble se diriger malheureusement vers une fermeture de classe.

## **VII – INTERCOMMUNALITE**

### **Police Municipale Intercommunale**

Depuis 2021, la Commune bénéficie de la présence de la Police Intercommunale mise en place par la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Le bilan est globalement satisfaisant, avec un personnel disponible et très compétent.

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion à ce service mutualisé, sachant que l'engagement est annuel et résiliable chaque fin d'année.

Coût annuel 11 129 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

## **VIII – FINANCES**

### **1 - Budget**

Pour information, en raison des élections municipales, la date limite pour le vote du budget primitif 2026 est fixée au 30 avril.

### **2 - Tondeuses**

Les deux grosses tondeuses autoportées ont plus de 10 ans et doivent être remplacées car les travaux de maintenance et d'entretien deviennent de plus en plus onéreux.

Coût estimé : environ 55 000 € HT pour les 2 machines.

La solution d'une location sur 5 ans avec option d'achat semble intéressante.

Une consultation a été lancée et les entreprises ont jusqu'au 20 février pour remettre une offre.

Le Conseil Municipal valide la solution de la location avec option d'achat.

## **IX – QUESTIONS DIVERSES**

### **1 - Avancement de grade / création de poste attaché principal (délibération)**

Dans le cadre du déroulement de carrière des agents, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'attaché principal (suppression du poste d'attaché territorial).

### **2 - Elections municipales**

Monsieur le Maire demande quels élus sont disposés à faire partie du Bureau lors des élections.

Volontaires : M. Yves VERDIER, M. Gérard TORNE-CELER, M. Hervé MERIOT, Mme Laure-Anne SAILLARD, M. Thierry MACHADO, Mme Véronique DELUZE, Mme Marie-Hélène MARTINS, Mme Dorothee RAMEAUX.

### **3 - Précisions**

M. le Maire a fait une déclaration en fin de ce dernier conseil municipal de la mandature.

Il a remercié toute l'équipe municipale pour son implication, son engagement et sa disponibilité durant ces six ans et est revenu sur un courrier anonyme qui a été distribué de nuit dans certaines boites aux lettres de la commune l'accusant directement d'une mauvaise gestion de l'incident de grêle de 2022.

Il tient à préciser qu'avant la grêle il y avait déjà des infiltrations au niveau du toit de l'école et qu'il était connu de tous qu'il était vétuste et à refaire dans les années à venir.

Dans ces conditions l'assurance n'aurait rien remboursé et les quelques impacts ont été réparés gracieusement par une entreprise denguinoise.

Il précise qu'il s'en est déjà expliqué sur un bulletin municipal et lors de ses vœux (à deux reprises).

Il en a ensuite profité pour faire part de son incompréhension suite à la demande de certains élus majoritaires auprès des services administratifs de la Mairie, visant à avoir une copie des comptes de la Commune sur toute la mandature, tout en expliquant que cela est un droit.

M. le Maire aurait préféré qu'ils lui en parlent avant et lui demandent des explications.

Il tient à préciser qu'à chaque vote du compte administratif celui-ci est étudié en séance plénière.

Il déclare que les services de la Mairie et lui-même font le maximum de recherches d'économie avant chaque achat pour la commune, puis termine son propos en déclarant que les économies qui restent à faire se feront sur l'avenir et non sur le passé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

